

Rupa Chanda,

professeur d'économie, titulaire d'une chaire de la Banque centrale de l'Inde, Institut indien de gestion de Bangalore

Assurer un commerce des services inclusif : le rôle des politiques nationales complémentaires

Il est largement admis que le commerce des services est fondamental pour le développement durable, la croissance économique et le progrès social. Le commerce des services a le potentiel de faciliter une croissance et un développement inclusifs en créant des possibilités d'emploi, en relevant les revenus, en promouvant un meilleur accès, en améliorant la qualité des services, en permettant l'innovation et en contribuant à la compétitivité dans l'ensemble de l'économie par le biais de liens essentiels avec d'autres secteurs de l'économie (voir FMI *et al.*, 2018 ; Fiorini et Hoekman, 2018b ; CESAP, 2013).

La hausse de l'IED dans des services d'infrastructure clés tels que le transport, les télécommunications et l'énergie peuvent promouvoir une croissance inclusive en augmentant les capacités et en rendant possible l'accès à ces services essentiels. Le commerce des services de santé par l'intermédiaire du mouvement des professionnels de santé, du tourisme médical ou de la télémédecine peut remédier aux insuffisances de l'infrastructure de santé et de la qualité des soins de santé et permettre ainsi un accès plus équitable aux soins de santé. Le commerce des services touristiques a le potentiel de générer des externalités sociales et économiques positives considérables en créant des emplois et en augmentant les revenus dans l'ensemble du spectre des compétences, en améliorant

l'infrastructure et les normes, en créant des liens entre zones rurales et zones urbaines et en améliorant la connectivité. Le commerce des services des technologies de l'information et des services d'externalisation des fonctions de l'entreprise peut accroître l'efficacité et la productivité dans l'ensemble de l'économie et peuvent aider à réduire les fractures géographiques, entre hommes et femmes et autres fractures, au sein des pays et entre les pays, en améliorant à la fois l'accès aux marchandises et l'accès aux services.

Cependant, la réalisation de ces objectifs en matière de durabilité et d'inclusion n'est ni automatique ni garantie. Elle dépend de la politique et de l'environnement réglementaire nationaux qui déterminent dans quelle mesure et de quelle façon les avantages tirés du commerce des services sont répartis et les effets défavorables atténués.

En l'absence de politiques et de réglementations nationales solides, le commerce des services pourrait creuser les inégalités en aggravant la fracture entre les régions, entre travailleurs qualifiés et moins qualifiés, entre régions urbaines et régions rurales, entre riches et pauvres et entre ceux qui ont accès aux services et ceux qui n'y ont pas accès.

La nature conditionnelle des avantages tirés du commerce des services est bien illustrée par

des secteurs tels que la santé et l'éducation. Le commerce des services de santé peut contribuer à l'obtention d'une couverture sanitaire universelle et à l'accès à des services de santé essentiels de qualité (ODD 3.8), à un accroissement du budget de la santé, ainsi qu'au perfectionnement du personnel de santé dans les pays en développement (ODD 3.9c), grâce aux flux entrants de devises, aux affiliations et aux partenariats transfrontières qui permettent le transfert de connaissances, de technologie et de main-d'œuvre, ainsi que l'amélioration des compétences et des normes. L'IED dans les hôpitaux et le développement connexe d'établissements de santé privés peut aider à réduire la charge qui pèse sur les ressources des gouvernements (Chanda, 2017).

Toutefois, ce sont des avantages potentiels qui ne sont pas automatiquement garantis. Le commerce et l'investissement dans les services de santé pourraient avoir des effets défavorables sur l'équité et sur l'accès s'ils donnent lieu à un écrémage en faveur des touristes médicaux étrangers riches et privilégiés aux dépens des patients nationaux ou s'ils entraînent, dans le pays, une fuite des cerveaux des professionnels de santé des hôpitaux publics vers les hôpitaux des investisseurs étrangers qui offrent une rémunération plus intéressante et qui sont mieux gérés ou s'ils entraînent un détournement des ressources vers

des segments des soins de santé hautement spécialisés au détriment des services de santé de base ou des soins préventifs.

Le point de savoir si le commerce des services de santé promeut un accès plus équitable aux soins de santé ou aggrave les inégalités dépend donc des politiques et des réglementations nationales, c'est-à-dire de la façon dont les ressources générées par les exportations de services de santé ou l'augmentation de l'IED dans les services de santé sont déployées dans l'économie, à qui elles reviennent et dans quelle mesure les politiques de soutien relatives à l'assurance santé, à la fixation des prix, aux mécanismes de subventionnement croisé, aux liens public-privé, à la formation des ressources humaines et à la gestion des établissements de santé publique, entre autres choses, empêchent les effets injustes et sources de distorsions. En l'absence de mesures complémentaires qui traitent des questions des normes, de l'infrastructure, des ressources humaines et de la technologie dans le secteur de la santé, il se peut que les services de santé ne soient pas inclusifs.

Les politiques qui sont propices au perfectionnement et à la gestion des ressources humaines dans le secteur de la santé peuvent faire beaucoup pour remédier au problème de la fuite des cerveaux. Une allocation plus efficace des dépenses dans le secteur de la santé et une meilleure gouvernance réglementaire peuvent aider à établir des priorités en matière de dépenses qui soient fonction des besoins locaux et des conditions de la demande et peuvent atténuer les conséquences défavorables telles que l'écrémage, le dualisme et l'éviction des patients locaux qui peut découler du commerce et de l'IED dans ce secteur (Chanda, 2002 ; 2017 ; Hanefield *et al.*, 2018).

Les problèmes sont analogues dans le contexte des services d'éducation. Même si l'ouverture du secteur aux fournisseurs de services d'éducation étrangers peut augmenter la capacité

et créer des emplois et que l'entrée d'étudiants étrangers peut accroître les revenus, cela peut aussi conduire à la recherche du profit, à des coûts plus élevés, à une place excessive accordée aux spécialisations commerciales et à un nombre de places disponibles plus limitées pour les étudiants nationaux.

Cela pourrait aussi faire baisser la qualité et les normes si les autorités de réglementation pertinentes n'exercent pas un devoir de précaution en ce qui concerne le caractère admissible des étudiants étrangers et des fournisseurs étrangers de services d'éducation et la reconnaissance des diplômes et de l'employabilité.

Par conséquent, parallèlement au commerce et à l'investissement, il est nécessaire qu'il existe une capacité de réglementation appropriée pour régir les fournisseurs de services d'éducation, ainsi que des politiques nationales complémentaires en matière de rémunération, de normes, de partenariats et de reconnaissance, entre autres choses. Toutefois, pour que les pays tirent profit des avantages susmentionnés et atténuent les effets défavorables sur l'équité et l'inclusion, il faut d'abord qu'ils aient la capacité de s'engager dans le commerce des services.

Les politiques nationales sont une fois de plus essentielles pour déterminer la capacité même des pays à participer au commerce des services et les possibilités et les défis auxquels ils sont confrontés à cet égard. À moins que les pays ne disposent des compétences, des normes, des ressources humaines, des infrastructures et des politiques de facilitation nécessaires dans ces domaines, il se peut qu'ils ne soient pas en mesure de tirer profit des possibilités offertes par le commerce des services (Waite et Nino, 2004).

Des politiques et des réglementations restrictives en matière de commerce des services peuvent empêcher les pays de s'engager sur le marché mondial des services (Braga *et al.*, 2019).

Cette question est très pertinente dans le contexte du commerce des services professionnels, dans lequel de nombreux pays en développement souhaitent promouvoir les exportations de services par l'intermédiaire de la mobilité transfrontières temporaire des fournisseurs de services, mais ne disposent pas nécessairement de politiques nationales d'appui en matière d'éducation et de formation, de normes, de qualifications, de systèmes d'accréditation et de certification et de cadre réglementaire.

Les exportations de services professionnels nécessiteraient que les pays mettent leurs normes et leurs systèmes nationaux au niveau de ceux qui sont reconnus à l'échelle internationale, qu'ils concluent des arrangements de reconnaissance mutuelle, ouvrent certains segments à des fournisseurs étrangers de façon que des partenariats puissent être établis et modifient les réglementations intérieures pour fournir une égalité de conditions aux entreprises nationales.

De la même manière, si les pays veulent exploiter les possibilités croissantes d'exportation pour les services basés sur les technologies de l'information et tirer profit des avantages connexes en termes d'emploi, de revenu, de technologies et de connectivité, les politiques nationales concernant les télécommunications, la protection des données et l'infrastructure des technologies de l'information et l'accessibilité à celle-ci sont cruciales.

Ainsi, des politiques de soutien qui développent les ressources humaines et les capacités en matière d'infrastructure et de réglementation concernant le commerce des services sont essentielles.

En résumé, le commerce des services est analogue à toute autre forme de commerce et les avantages qui lui sont associés ne peuvent pas être isolés du contexte dans lequel il s'inscrit. Pour s'engager dans le commerce des services et faire en sorte qu'il soit inclusif, des politiques et un cadre réglementaire appropriés sont nécessaires.